



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : FIXATION DES PARTICIPATIONS
FAMILIALES DES CLASSES VERTES 2021
ORGANISEES DANS LE CENTRE DE
VACANCES MUNICIPAL**

**DÉCISION N° DM-20-246
EN DATE DU 13 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame Le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-487 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, adjointe au maire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer la participation des familles pour les classes vertes 2021 organisées par la ville de Vincennes dans le centre de vacances municipal d'Habère-Poche ;

D É C I D E

DE FIXER la participation des familles pour les classes vertes qui se dérouleront à Habère-Poche du 3 au 12 mai 2021 et du 26 mai au 4 juin 2021, comme suit :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	NV
Montant total pour le séjour	78 €	94 €	119 €	172 €	184 €	198 €	224 €	251 €	277 €	297 €

D'INSCRIRE la recette au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'enfance, du
développement économique et de l'emploi,

Signé

Odile SÉGURET